

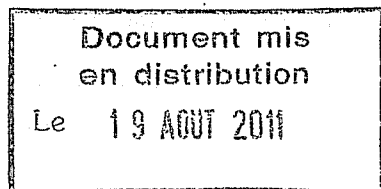
ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE

Commission des finances

Papeete, le 19 août 2011

N° 83-2011

RAPPORT



relatif à un projet de délibération portant modification n° 2 de la délibération n° 2011-5 APF du 19 février 2011 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2011,

présenté au nom de la commission des finances,

par Mesdames les représentantes Thérèse TANE et Françoise Miriama TAMA,

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les représentants,

Par lettre n° 4956/PR du 12 août 2011, le Président de la Polynésie française a transmis aux fins d'examen par l'assemblée de la Polynésie française, un projet de délibération portant modification n° 2 de la délibération n° 2011-5 APF du 19 février 2011 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2011.

Le projet de collectif n° 2-2011 du budget général de l'exercice 2011 a plusieurs objectifs :

- procéder au réajustement des dépenses techniques financées sur recettes affectées ;
- couvrir les dépenses urgentes ou obligatoires de la collectivité ;
- financer de nouvelles demandes, afin de mener à bien les missions de service public.

Le prélèvement sur le solde excédentaire de l'exercice 2010, nécessaire au financement de ce collectif, s'élève à 1 757 MF. Par conséquent, à l'issue de ce collectif, le montant des réserves sera de 367,5 MF.

A - LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Le présent collectif budgétaire prévoit une augmentation globale de 4 900 MF des recettes de fonctionnement du budget général, résultant de l'inscription :

- *de recettes nouvelles (+ 604 MF)*, dont notamment des reversements du centre de formation professionnelle pour adultes (CFPA) et de l'établissement pour la prévention (EPAP) ;
- *d'une diminution de la recette nette (- 100 MF)* relative à l'impôt sur les sociétés, consécutivement à une augmentation des crédits de défiscalisation sur l'exercice en cours ;
- *d'ajustements au titre des recettes extérieures (- 123 MF)*, suite notamment à la signature de l'avenant 2011 de la convention liant le Pays et le ministère de l'Éducation nationale ;
- *d'écritures techniques (+ 2 742 MF)*, principalement au titre des exonérations de droits et taxes douanières (2 593 MF en E/O) ainsi que des crédits de défiscalisation (100 MF en E/O) ;
- *d'un prélèvement sur les réserves (+ 1 757 MF)*.

Le détail des mesures correspondantes, dans l'ordre croissant des programmes et des articles concernés, est le suivant :

- - 59,4 MF à l'article 7478 du programme 960.05 « Administration générale » suite au réajustement des loyers mensuels de l'immeuble du boulevard Saint Germain (Paris) pour ATN, la CPS, le GIE Tahiti Tourisme et le locataire privé ;
- 49 MF à l'article 721 (E/O) du programme 961.04 « Bâtiments du Pays » en vue de financer les travaux en régie de plusieurs opérations ;
- 2,3 MF à l'article 74711 du programme 962.02 « Rémunération et charges » suite au réajustement de la dotation globale de compensation pour l'Éducation MISE au titre de l'avenant n° 107-11 du 29-03-2011 à la convention entre l'État et la Polynésie française n° HC/56-07 du 4 avril 2007 relative à l'éducation ;
- 375 MF à l'article 778 du programme 967.03 « Formation professionnelle » suite au reversement du résultat excédentaire de l'exercice 2010 du CFPA au budget général, conformément à la délibération n° 06/11/CFPA du 13-07-2011 entérinée par arrêté n° 1060/CM du 22-07-2011 ;
- - 36,5 MF sur la mission 969 « Enseignement » (programmes enseignement secondaire et enseignement professionnel) suite à la diminution de la dotation de compensation globale pour l'Éducation au titre de l'avenant n° 107-11 du 29-03-2011 à la convention État/PF n° HC/56-07 ;
- 0,5 MF à l'article 7475 du programme 970.02 « Santé publique - prévention » pour la réactualisation de la mallette pédagogique dans le cadre de la « course à l'équilibre », au titre de l'avenant n° 73-2010/EPAP à la convention n° 54-2010/EPAP du 10 novembre 2010 ;
- 8,9 MF à l'article 7477 du programme 970.02 « Santé publique - prévention » dont 1,4 MF au titre de la participation de la Communauté du Pacifique Sud au projet « Tama'a tano noa » et celui pour la lutte contre les boissons sucrées, 5,8 MF portant sur la mise en œuvre du plan de lutte contre les maladies non transmissibles de Polynésie française conformément à la lettre d'accord entre le Pays et le SPC, et 1,810 MF de la Communauté du Pacifique Sud en faveur de la lutte contre les maladies non transmissibles sur les volets « apprendre à cuisiner sain » et « guide pour les cantines scolaires » ;
- - 35,9 MF à l'article 74711 du programme 971.03 « Cohésion sociale » suite à la diminution de la dotation de compensation globale pour l'Éducation, conformément à l'avenant n° 107-11 du 29-03-2011 à la convention État/PF n° HC/56-07, au titre des transports scolaires ;
- - 3,7 MF à l'article 74715 du programme 971.05 « Jeunesse » sur les crédits État-SJS, au titre de la convention n° 41-03 du 10 avril 2003 modifiée relative aux relations entre l'État et la Polynésie française en matière de jeunesse et des sport ;
- 10,3 MF à l'article 74715 du programme 971.06 « Sports » au profit des crédits État-SJS relatifs à la convention n° 41-03 du 10 avril 2003 ;
- 15,3 MF à l'article 74718 du programme 973.02 « Prévention et traitement des pollutions » correspondants à la participation de l'État à l'opération validée par le dernier comité de pilotage du contrat de projet (CdP), afin de permettre le rapatriement des déchets de l'île de Tubuai suite au passage du cyclone OLI ;
- 4 MF à l'article 7087 du programme 974.04 « Énergie » au titre des frais de contrôle liés à la concession EDT pour l'exercice 2010 ;
- 20,5 MF à l'article 7865 « Reprises sur provisions pour risques et charges financières » du programme 975.02 « Transports et affaires maritimes » sont nécessaires pour la mise en jeu de la garantie d'emprunt du Pays, afin que le tribunal puisse prononcer la déchéance du terme d'un contrat de prêt dans le cadre de la liquidation amiable de la société Meherio ;
- 2 592,7 MF à l'article 7183 du programme 990.01 « Fiscalité indirecte » pour les exonérations de droits et taxes douanières des exercices 2010 et 2011 (respectivement : 1 542,7 MF et 1 050 MF) ;
- - 100 MF à l'article 73111 du programme 990.02 « Fiscalité directe » consécutivement à l'augmentation des crédits de défiscalisation locale de l'impôt sur les sociétés, pour le même montant ;

- 100 MF à l'article 73112 du programme 990.02 « Fiscalité directe », au titre de la défiscalisation locale sur l'impôt sur les sociétés ;
- 1 757,4 MF à l'article 002 « Résultat de fonctionnement reporté » du programme 991.03 « Opérations diverses ou exceptionnelles », dont 7,9 MF au titre des charges à payer 2009 annulées en 2010 et 1 749,5 MF pour couvrir les besoins de la section de fonctionnement ;
- 200 MF à l'article 778 du programme 991.03 suite au versement, avant le prononcé de la clôture des comptes de l'EPAP, des fonds disponibles qui ne seront pas utilisés.

B - LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Au titre du présent collectif budgétaire, les dépenses de fonctionnement du budget général sont augmentées de 4 900 MF, comme suit :

– *Dépenses de personnel* : + 412 MF

Afin de répondre aux objectifs de réduction des dépenses de personnel, le budget primitif 2011 a acté la suppression de tous les postes budgétaires vacants au 31 décembre 2010, ainsi que ceux qui viendraient à se libérer au cours de l'année 2011 (du fait de départs à la retraite ou occupés par des agents non titulaires au lendemain du terme de leur engagement).

Cependant, pour ne pas entraver le fonctionnement du service public, l'inspection générale de l'administration de la Polynésie française ainsi que le service du personnel et de la fonction publique ont été chargés d'analyser les besoins prioritaires des différentes entités du Pays.

À cet égard, deux catégories de besoins prioritaires (besoins liés à la sécurité des biens et des personnes, et ceux nécessaires à la continuité du service public) ont été identifiés. Le présent collectif budgétaire a pour objet de créer les 317 postes budgétaires y afférents.

– *Dépenses nouvelles* : + 2 321 MF

Au profit notamment :

- des comptes spéciaux FRPH (+ 1 000 MF) et FSPPN (+ 233 MF), compte tenu de leur déficit actuel et prévisionnel,
- de Tahiti Nui Télévision (+ 442 MF), au regard du moratoire bancaire et de ses difficultés financières sur l'exercice en cours,
- du dispositif d'aide familiale au logement (AFL), lequel nécessite d'être abondé pour répondre aux besoins recensés (+ 141 MF),
- du nouveau dispositif d'aide aux étudiants relatif au « passeport-mobilité » (+ 123 MF),
- de la SETIL, du fait de la mise en œuvre d'une procédure de liquidation amiable (+ 60 MF),
- de la sécurité aéroportuaire, pour répondre aux exigences réglementaires en la matière (+ 83 MF),
- ainsi que du DARSE pour couvrir ses besoins sur l'exercice (+ 50 MF).

– *Diminution de la subvention accordée à la Caisse de soutien des prix du coprah (CSPC)* :

- 600 MF, compte tenu de l'actualisation des prévisions de réalisation sur l'exercice.

– *Dépenses techniques* : + 2 763 MF

Principalement pour répondre aux besoins en termes de crédits d'impôt de défiscalisation (100 MF en E/O) et d'exonérations de droits et taxes douanières (2 593 MF en E/O).

Des redéploiements de crédits sont également inscrits pour un volume total de 431 MF.

Le détail des mesures correspondantes, dans l'ordre croissant des programmes et des articles concernés, est le suivant :

- 10 MF à l'article 606 du programme 960.01 « Gouvernement », pour la prise en charge des frais d'électricité du bâtiment de la culture (hors CESC) ;
- - 5 MF aux articles 613 et 614 du programme 960.01, en vue d'un redéploiement de crédits pour financer partiellement la prise en charge des frais de restitution des droits et redevances domaniales ;
- 35 MF à l'article 617 du programme 960.01, en vue de mener des études environnementales et hydrologiques dans la vallée de Papeiha, de concevoir un schéma directeur de la formation maritime, et de définir la politique sectorielle de l'énergie pour Tahiti et ses îles. Ces opérations sont financées par redéploiement de crédits provenant du programme 965.03 « Pêche et aquaculture » ;
- 26 MF à l'article 6554 du programme 960.03 « Conseil économique, social et culturel » correspondant à une dotation complémentaire au CESC, en vue du règlement des indemnités, vacations et frais de mission des membres ;
- 9,3 MF à l'article 622 du programme 960.05 « Administration générale », en vue de la mise en place d'un nouveau cadre juridique pour les marchés publics du Pays et des communes de Polynésie française ;
- 49 MF à l'article 677 du programme 961.04 « Bâtiments du Pays », pour des travaux en régie en faveur de la direction des affaires sociales ;
- - 4,5 MF à l'article 618 du programme 962.01 « Ressources humaines » qui sont transférés au programme 967.01 « Travail », pour le financement des formations des agents de la direction du travail ;
- 412,3 MF au programme 962.02 « Rémunération et charges » répartis comme suit :
 - 2,3 MF au titre de la dotation globale de compensation pour l'Éducation – MISE – avenant n° 107-11 du 29-03-2011 à la convention entre l'État et la Polynésie française ;
 - 17 MF pour la création de 8 postes, afin d'accueillir les agents de l'Institut de la consommation affectés à la direction générale des affaires économiques à compter du 1^{er} août 2011 ;
 - 264,5 MF pour la création de 304 postes budgétaires ;
 - 60 MF pour la revalorisation du barème ANFA pour l'année 2011 ;
 - 3,5 MF pour la création de 5 postes pour la direction de l'aviation civile financés par l'État au titre du programme 975.04 « Sécurité aéroportuaire (État) » ;
 - 63 MF pour la revalorisation à compter du 1^{er} juillet 2011 des taux de cotisations sociales ;
 - 2 MF pour les heures supplémentaires nécessaires à la mise en place de la foire agricole qui aura lieu en septembre 2011, financés par redéploiement de crédits émanant du programme 965.01 « Agriculture et élevage ».
- 2,3 MF à l'article 617 du programme 963.01 « Partenariat avec les communes », pour la mission d'assistance à l'élaboration d'un contrat de redynamisation des sites de défense en Polynésie française, au titre de la convention n° 330-10 du 15 novembre 2010 État/PF/société SOFRED ;
- 3 MF à l'article 606 du programme 963.05 « Équipements et aménagements à vocation collective » financés par redéploiement de crédits en provenance du programme 968.02 « Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels », en vue de l'achat de consommables de matériels sons et lumières affectés au service de la culture et du patrimoine ;
- 5 MF à l'article 6574 du programme 964.03 « Animation et promotion du tourisme », pour répondre à différentes demandes d'aide dans le secteur de la promotion touristique ;
- - 602 MF au programme 965.01 « Agriculture et élevage », dont - 600 MF au titre de la restitution d'une partie de la subvention accordée à la Caisse de soutien des prix du coprah, compte tenu de la production actuelle et de l'augmentation du cours du coprah, et - 2 MF redéployés au 962.02, article 64112, pour la prise en charge des heures supplémentaires de la Foire agricole de septembre 2011 ;

- - 35 MF à l'article 6523 « du programme 965.03 « Pêche et aquaculture », suite au report à 2012 de l'application du statut du marin-pêcheur ;
- 8 MF redéployés aux articles 606 et 623 du programme 966.01 « Régulation », suite à la fusion entre l'Institut de la consommation et la service des affaires économiques, dans le cadre de la création de la direction générale des affaires économiques ;
- - 25 MF à l'article 657361 du programme 966.01 sur la subvention accordée à l'Institut de la consommation, du fait de sa suppression programmée au 1^{er} août 2011 ;
- 1 233 MF à l'article 678 « Autres charges exceptionnelles » du programme 966.01, au profit du FSPPN (233 MF) et du FRPH (1 000 MF) ;
- - 10 MF, à l'article 6525 du programme 966.03 « Développement des entreprises », au titre d'une restitution de crédits dans le cadre des dispositifs d'aides à caractère économique ;
- 4,5 MF aux articles 618 et 624 du programme 967.01 « Travail », pour la formation des agents de la direction du travail, financée par transfert de crédits en provenance du programme 962.02 ;
- 50 MF à l'article 65213 du programme 967.01, afin de couvrir les besoins du DARSE de l'exercice 2011 ;
- - 16,6 MF à l'article 657311 du programme 967.03 « Formation professionnelle », suite à la fermeture de l'ENMPF à compter d'août 2011 ;
- 30 MF à l'article 657342 du programme 967.03 en faveur du Centre des métiers d'art, pour permettre de couvrir les charges de personnel, les indemnités et les charges sociales des élèves stagiaires ;
- 2,5 MF à l'article 657342 du programme 968.01 « Culture et art contemporain », dans le cadre d'une exposition d'art liée aux festivités de l'année des outre-mer en France ;
- 3,5 MF à l'article 657343 du programme 968.01, pour la prise en charge des festivités liées à la réouverture du grand théâtre et des 40 ans de la Maison de la culture ;
- - 3 MF à l'article 6574 « Subventions aux associations et autres organismes de droit privé » du programme 968.02 « Patrimoine et transmission des savoirs traditionnels » vers le programme 963.05, en vue de l'achat de consommables de matériels sons et lumières affectés au service de la culture et du patrimoine ;
- 16,6 MF à l'article 606 du programme 969.01 « Enseignement primaire », pour le financement de diverses actions de la direction de l'enseignement primaire, suite à la diminution de la subvention de l'ENMPF du fait de sa fermeture ;
- - 26,5 MF sur le programme 969.02 « Enseignement secondaire » pour le réajustement de la dotation globale de compensation pour l'Éducation conformément à l'avenant n° 107-11 du 29-03-2011 à la convention entre l'État et la Polynésie française ;
- - 9,9 MF sur le programme 969.03 « Enseignement professionnel » pour le réajustement de la dotation globale de compensation pour l'Éducation ;
- 30 MF aux articles 657323 et 6574 du programme 969.03 correspondants à la quote-part des subventions non versées en 2010 à l'EPEFPA (16 MF) et au CPMFR (14 MF) ;
- 2,2 MF à l'article 622 du programme 970.01 « Offre de santé - médecine curative », pour le paiement de prestations d'expertise et de conseils dans le cadre de la mise en place du « schéma directeur informatique stratégique » de la direction de la santé permettant d'améliorer la qualité des soins et le suivi des patients, projet qui constitue une des priorités du gouvernement. Cette opération sera financée par redéploiement de crédits émanant du programme 971.04 « Accès au logement ».
- 20,4 MF sur le programme 970.01 pour la prise en charge des évasans conformément à l'arrêté n° 487 CM du 06/05/1988 modifié, et d'un complément de subvention au CHPF pour les frais d'exploitation de l'incinérateur de Nivee, ces dépenses n'ayant pas fait l'objet de charges à payer en fin d'exercice 2010 ;

- 6,7 MF à l'article 622 du programme 970.02 « Santé publique - prévention » au titre de la lutte contre les maladies non transmissibles, financée notamment par le SPC (5,8 MF), conformément à la lettre d'accord n° 6055 du 25/08/2011, et la Communauté du Pacifique Sud (0,905 MF) sur le volet « apprendre à cuisiner sain » ;
- 2,8 MF à l'article 623 du programme 970.02, pour la réactualisation de la mallette pédagogique « course à l'équilibre », le projet « Tama'a tano noa », le projet de la lutte contre les boissons sucrées et la lutte contre les maladies non transmissibles sur le volet « guide pour les cantines scolaires » ;
- 1 MF à l'article 622 du programme 970.03 « Veille et sécurité sanitaires », pour permettre le contrôle des œufs ainsi que des résidus de pesticides sur les fruits et légumes frais ;
- 2 MF à l'article 623 du programme 971.03 « Cohésion sociale » au profit de la délégation à la condition féminine, pour la journée internationale sur la violence conjugale qui se déroulera le 25 novembre 2011 ;
- - 35,8 MF à l'article 624 du programme 971.03, suite à un ajustement de la dotation globale de compensation pour l'Éducation en matière de transport scolaire ;
- 122,7 MF à l'article 6516 du programme 971.03, dans le cadre du nouveau dispositif de mobilité des étudiants polynésiens, afin de pallier aux insuffisances du « passeport mobilité » ;
- 4,8 MF à l'article 6574 du programme 971.03 pour permettre l'engagement des avenants à passer avec l'État dans le cadre du dispositif de maîtrise d'œuvre urbaine et sociale (MOUS) ;
- 141 MF à l'article 6518 du programme 971.04 « Accès au logement », afin de régulariser les exercices 2005 et 2006 au titre de l'aide familiale au logement ;
- - 2,2 MF à l'article 6518 du programme 971.04 afin d'être transférés au programme 970.01 pour financer les prestations d'expertise et de conseils nécessaires à la mise en place du « schéma directeur informatique stratégique » de la direction de la santé ;
- - 3,7 MF à l'article 6574 du programme 971.05 « Jeunesse », conformément à la convention État-SJS n° 41-03 du 10 avril 2003 modifiée ;
- 0,02 MF à l'article 6574 du programme 971.05 correspondant à des charges à payer de 2009 annulées en 2010 ;
- 10,3 MF, soit 13,9 MF (aux articles 606 et 6574) et - 3,7 MF (aux articles 622 et 6573) du programme 971.06 « Sports », au titre de la convention État-SJS n° 41-03 du 10 avril 2003 modifiée ;
- 7,9 MF aux articles 624 et 6574 du programme 971.06 correspondants à des charges à payer de 2009 annulées en 2010 ;
- 20 MF à l'article 6574 du programme 971.06 pour la prise en charge de l'assurance collective des athlètes ;
- 40 MF à l'article 6574 du programme 971.06 pour le financement de grandes manifestations sportives ;
- - 25 MF à l'article 628 du programme 973.01 « Gestion de la biodiversité et des ressources naturelles », afin d'être transférés au programme 973.02 « Prévention et traitement des pollutions » pour financer la part du Pays au traitement des déchets ménagers de Tahiti et Moorea au titre de l'année 2011 ;
- 56,5 MF à l'article 611 du programme 973.02, pour compléter la participation financière du Pays au traitement des déchets ménagers de Tahiti et Moorea au titre de l'année 2011, dont 49 MF redéployés en provenance des programmes 973.01 et 973.03 « Connaissance et éducation » ;
- - 24 MF à l'article 623 du programme 973.03 transférés vers le programme 973.02 pour la prise en charge de la part du Pays au traitement des déchets ménagers de Tahiti et Moorea au titre de l'année 2011 ;
- 65 MF sur le programme 974.02 « Ports et aéroports », dont 5 MF pour l'entretien des aérodromes de Huahine et Moorea et 60 MF au profit de la SETIL, en vue de sa liquidation ;

- 4 MF à l'article 622 du programme 974.04 « Énergie » au titre d'un complément de crédits pour l'exercice 2010 dans le cadre de la concession EDT ;
- 7 MF à l'article 674342 du programme 974.06 « Médias » au titre du plan social que connaît l'Agence tahitienne de presse ;
- 442,3 MF à l'article 6744 du programme 974.06 au profit de TNTV dont 138,6 MF pour la 2^{de} tranche du moratoire au titre de l'exercice 2010, 215,6 MF pour l'annualité du moratoire au titre de l'exercice 2011 et 88 MF en complément de la subvention d'exploitation 2011 de la chaîne de télévision ;
- 5 MF à l'article 622 du programme 975.02 « Transports et affaires maritimes », pour la prise en charge du coût de publication de la vente des navires TN2 et TN3 ;
- 1 MF aux articles 624 et 625 du programme 975.02, en vue des visites de sécurité des navires dans les îles ;
- 20,5 MF à l'article 678 du programme 975.02, pour la mise en jeu de la garantie d'emprunt du Pays, afin que le tribunal puisse prononcer la déchéance du terme d'un contrat de prêt dans le cadre de la liquidation amiable de la société Meherio. Cette dépense est financée *via* une reprise sur provision pour risques et charges financières ;
- 6 MF aux articles 606, 624 et 625 du programme 975.03 « Transports aériens et aviation civile » au titre de la mission de maintenance des équipements de navigation aérienne, du balisage lumineux et des groupes électrogènes situés sur les pistes, des équipements de radiocommunication et des services AFIS ;
- 6,5 MF à l'article 615 du programme 975.03 correspondants à un solde de facture suite à la réparation de l'avion ATR 42-500 du Pays, dans le cadre de son aliénation ;
- - 1 MF à l'article 622 du programme 975.03 pour financer partiellement la prise en charge des frais de restitution des droits et redevances domaniales ;
- 83,8 MF sur le nouveau programme 975.04 « Sécurité aéroportuaire (État) » pour financer les dépenses liées à la lutte contre les incendies d'aéronefs et la prévention du péril animalier sur les aérodromes territoriaux ;
- 17 MF à l'article 613 du programme 976.02 « Gestion du domaine public » pour la prise en charge des loyers de la gare maritime de Uturoa ;
- 2 603 MF sur le programme 990.01 « Fiscalité indirecte » dont 0,120 MF pour les frais de mise en route du « terminal de paiement électronique » des douanes à l'aéroport de Tahiti, 10,4 MF pour la prise en charge des restitutions de droits et redevances domaniales, et 2 593 MF (E/O) au titre des exonérations de droits et taxes douanières des exercices 2010 et 2011 ;
- Enfin, 100 MF (E/O) à l'article 7392 du programme 990.02 « Fiscalité directe » en crédits d'impôt de défiscalisation.

C - LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Au titre du Contrat de projets État-Polynésie française, comme suite aux modifications de la programmation 2011 actées début juillet par le comité de pilotage, ainsi que des prévisions de réalisation des opérations en cours financées par ce dispositif, il est procédé aux redéploiements suivants :

- 13,8 MF au titre du volet « santé » (5 MF au programme 901.04 « Bâtiments du Pays », 7,95 MF au programme 910.01 « Offre de santé – médecine curative » et 0,87 MF au programme 910.03 « Veille et sécurité sanitaires ») ;
- - 46,1 MF au titre du volet « abris paracycloniques » (programme 903.05 « Équipements et aménagements à vocation collective ») ;
- 32,3 MF au titre du volet « enseignement supérieur – recherche » (programme 905.03 « Pêche et aquaculture »).

Est également inscrit un financement émanant de l'ADEME pour un montant de 21,5 MF (programme 914.04 « Énergie »).

Enfin, une inscription en écriture d'ordre est prévue à hauteur de 5 700 MF au programme 916.03 « Affaires foncières ».

D - LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

Il est procédé à la création de 72 nouvelles opérations d'investissement, dont 24 au titre du Contrat de projets, 1 financée par l'ADEME (« *Études SWAC du Taaone* ») et 2 écritures d'ordre (« *Crédits vendeurs sur les ventes de biens du Pays (E/O)* » et « *Échange sans soulte PF et WANE (E/O)* »).

Le présent collectif budgétaire fait en outre apparaître une augmentation globale des autorisations de programme de 7 156 MF, dont 5 498 MF d'opérations d'ordre et 1 658 MF correspondant à des opérations réelles se décomposant comme suit :

- 6 085 MF pour 70 créations d'autorisations de programme ;
- 1 444 MF d'augmentation d'AP déjà existantes ;
- 5 871 MF de diminution d'AP (20 abandons d'opérations, 42 opérations achevées et 21 diminutions de coûts d'objectifs).

Pour ce qui concerne les crédits de paiement de la section d'investissement, il est procédé à une augmentation globale de 5 721 MF, dont 5 700 MF au titre des 2 opérations d'ordre susvisées et 21,5 MF relatifs au nouveau financement de l'ADEME.

Par ailleurs, des redéploiements de crédits de paiement entre chapitres sont opérés depuis certains chapitres excédentaires, de façon à couvrir les besoins exprimés sur d'autres, principalement au titre du Contrat de projets.

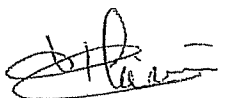
Enfin, suite à la création de la taxe d'aéroport, il est prévu que toutes les dépenses liées à la sécurité incendie et au péril animalier des aérodromes dont le Pays est l'exploitant soient inscrites sur le nouveau programme 915.04 « Sécurité aéroportuaire (État) ». Il est ainsi proposé de retirer les crédits de paiement des 9 opérations concernées inscrites aux missions 901 « Moyens internes » et 914 « Réseaux et équipements structurants », afin de les transférer sur la mission 915 « Transports ».

*

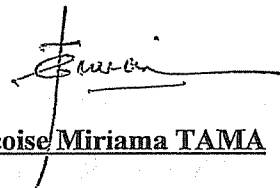
* *

Compte tenu de ces éléments, les rapporteurs proposent à leurs collègues de l'assemblée de la Polynésie française, au nom de la commission des finances, d'adopter le projet de délibération ci-joint.

LES RAPPORTEURS



Thérèse TANE



Françoise Miriama TAMA

**ASSEMBLÉE
DE LA
POLYNÉSIE FRANÇAISE**

NOR : DBP1101394DL

DÉLIBÉRATION N° 2011-44/APF

DU 2 SEPTEMBRE 2011

portant modification n° 2 de la délibération n° 2011-5 APF
du 19 février 2011 approuvant le budget général de la
Polynésie française pour l'exercice 2011

L'ASSEMBLÉE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu la délibération n° 95-205 AT du 23 novembre 1995 modifiée portant adoption de la réglementation budgétaire, comptable et financière de la Polynésie française et de ses établissements publics ;

Vu la délibération n° 2011-5 APF du 19 février 2011 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2011 ;

Vu la délibération n° 2011-25 APF du 23 juin 2011 portant affectation et reprise du résultat de fonctionnement 2010 du budget général ;

Vu la délibération n° 2011-32 APF du 11 juillet 2011 portant modification n° 1 de la délibération n° 2011-5 APF du 19 février 2011 approuvant le budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2011 ;

Vu l'arrêté n° 1194 CM du 12 août 2011 soumettant un projet de délibération à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 2897/2011/APF/SG du 24 août 2011 portant convocation en séance des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu le rapport n° 83-2011 du 19 août 2011 de la commission des finances ;

Dans sa séance du 2 septembre 2011 ;

A D O P T E :

Article 1. - Les recettes ordinaires du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2011 sont modifiées comme suit :

S-CHAP	ART	LIBELLÉ	EN +	EN -
96005	7478	ADMINISTRATION GENERALE Autres participations		59 381 811
		TOTAL CHAPITRE 960	0	59 381 811
96104	721	BATIMENTS DU PAYS Immobilisations incorporelles (E/O)	49 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 961	49 000 000	0
96202	74711	REMUNERATION ET CHARGES Participations de l'Etat - Education	2 325 179	
		TOTAL CHAPITRE 962	2 325 179	0
96703	778	FORMATION PROFESSIONNELLE Autres produits exceptionnels	375 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 967	375 000 000	0
96902	74711	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE Participations de l'Etat - Education		26 543 539
96903	74711	ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL Participations de l'Etat - Education		9 968 156
		TOTAL CHAPITRE 969	0	36 511 695
97002	7475	SANTE PUBLIQUE - PREVENTION Participations des établissements publics	517 518	
	7477	Participations du Fonds européens et internationaux	8 971 440	
		TOTAL CHAPITRE 970	9 488 958	0
97103	74711	COHESION SOCIALE Participations de l'Etat - Education		35 883 055
97105	74715	JEUNESSE Participations de l'Etat - Jeunesse et sport		3 730 310
97106	74715	SPORTS Participations de l'Etat - Jeunesse et sport	10 262 530	
		TOTAL CHAPITRE 971	10 262 530	39 613 365
97302	74718	PREVENTION ET TRAITEMENT DES POLLUTIONS Autres participations de l'Etat	15 300 000	
		TOTAL CHAPITRE 973	15 300 000	0
97404	7087	ENERGIE Remboursements de frais	4 084 264	
		TOTAL CHAPITRE 974	4 084 264	0
97502	7865	TRANSPORTS ET AFFAIRES MARITIMES Reprises sur provisions pour risques et charges financières	20 500 000	
		TOTAL CHAPITRE 975	20 500 000	0
99001	7183	FISCALITE INDIRECTE Exonérations de droits et taxes à l'importation (E/O)	2 592 718 448	
99002	73111	FISCALITE DIRECTE Impôt sur le bénéfice des sociétés		100 000 000
	73112	Crédit d'impôt de défiscalisation locale IS (E/O)	100 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 990	2 692 718 448	100 000 000
99103	002	OPERATIONS DIVERSES OU EXCEPTIONNELLES Résultat de fonctionnement reporté	1 830 423 749	
	778	Autres produits exceptionnels	200 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 991	2 030 423 749	0
TOTAL GENERAL			5 209 103 128	235 506 871
SOLDE			4 973 596 257	

Article 2. - Les dépenses ordinaires du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2011 sont modifiées comme suit :

S-CHAP	ART	LIBELLÉ	EN +	EN -
96001	606	GOUVERNEMENT Achats non stockés de matières et fournitures	17 000 000	326 200
	613	Locations		3 246 000
	614	Charges locatives et de copropriété		1 754 000
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 000 000	
96003	6554	CONSEIL ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL Dotation de fonctionnement du Conseil économique, social et culturel	40 000 000	
96005	622	ADMINISTRATION GENERALE Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	9 322 500	627 613
		TOTAL CHAPITRE 960	71 322 500	5 953 813
96101	615	FINANCES Entretien et réparations	627 613	
96104	615	BATIMENTS DU PAYS Entretien et réparations	3 208 400	0
	677	Travaux en régie (E/O)	49 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 961	52 836 013	0
96201	618	RESSOURCES HUMAINES Divers services extérieurs		4 500 000
	626	Frais postaux et frais de télécommunications		440 800
96202	64111	REMUNERATION ET CHARGES Rémunération brute	289 760 143	
	64112	Indemnités pour travaux supplémentaires	2 000 000	
	645	Charges sociales	120 565 036	
		TOTAL CHAPITRE 962	412 325 179	4 940 800

96301		PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES		
	617	Etudes et recherches	2 285 491	
96305		EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS A VOCATION COLLECTIVE		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures	3 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 963	5 285 491	0
96403		ANIMATION ET PROMOTION DU TOURISME		
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé	5 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 964	5 000 000	0
96501		AGRICULTURE ET ELEVAGE		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures	20 000 000	2 000 000
	657352	Caisse de soutien au prix du coprah		600 000 000
96503		PECHE ET AQUACULTURE		
	6523	Aides aux secteurs de la periculture, de la pêche et de l'aquaculture,...		35 000 000
		TOTAL CHAPITRE 965	20 000 000	637 000 000
96601		REGULATION		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures	4 000 000	
	617	Etudes et recherches		7 000 000
	623	Publicité, publications, relations publiques	4 000 000	
	657361	Institut de la consommation		25 000 000
	678	Autres charges exceptionnelles	1 233 000 000	
96603		DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES		
	6525	Aides aux secteurs du commerce, de l'industrie, des entreprises,...		10 000 000
		TOTAL CHAPITRE 966	1 241 000 000	42 000 000
96701		TRAVAIL		
	618	Divers services extérieurs	4 250 000	
	624	Transports	250 000	
	65213	Aide à la revalorisation du SMIG	50 000 000	
96703		FORMATION PROFESSIONNELLE		
	6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics	5 000 000	
	657311	Ecole normale mixte de Polynésie française		16 613 713
	657342	Centre des métiers d'art	30 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 967	89 500 000	16 613 713
96801		CULTURE ET ART CONTEMPORAIN		
	657342	Centre des métiers d'art	2 500 000	
	657343	Te fare tauhiti nui	3 500 000	
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé		5 000 000
96802		PATRIMOINE ET TRANSMISSION DES SAVOIRS TRADITIONNELS		
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé		3 000 000
		TOTAL CHAPITRE 968	6 000 000	8 000 000
96901		ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures	16 613 713	
96902		ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		4 000 000
	613	Locations		1 500 000
	618	Divers services extérieurs		1 278 028
	623	Publicité, publications, relations publiques		2 000 000
	624	Transports		3 336 638
	625	Déplacements et missions		8 867 380
	657313	Collèges et lycées publics		5 561 493
96903		ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL		
	613	Locations		105 000
	625	Déplacements et missions		1 912 471
	6514	Autres prestations		2 136 000
	657313	Collèges et lycées publics		5 814 685
	657323	Etablissement public d'enseignement, de formation professionnelle agricoles	16 000 000	
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé	14 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 969	46 613 713	36 511 695
97001		OFFRE DE SANTE - MEDECINE CURATIVE		
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 200 000	
	624	Transports	7 953 208	
	6744	Subventions exceptionnelles aux associations et aux autres organismes de droit privé	12 500 000	
97002		SANTE PUBLIQUE - PREVENTION		
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	6 697 740	
	623	Publicité, publications, relations publiques	2 791 218	
97003		VEILLE ET SECURITE SANITAIRES		
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	1 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 970	33 142 166	0
97103		COHESION SOCIALE		
	623	Publicité, publications, relations publiques	2 000 000	
	624	Transports	35 000 000	35 883 055
	6516	Mobilité des étudiants	122 688 000	
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé	4 839 100	
97104		ACCES AU LOGEMENT		
	6518	Autres - Aides à la personne	141 067 445	2 200 000
97105		JEUNESSE		
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé	20 000	3 730 310
97106		SPORTS		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures	100 000	
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		200 000
	624	Transports	31 570	
	6573	Subventions de fonctionnement aux organismes publics		3 500 000
	6574	Subventions aux associations et aux autres organismes de droit privé	81 796 810	
		TOTAL CHAPITRE 971	387 542 925	45 513 365
97301		GESTION DE LA BIODIVERSITE ET DES RESSOURCES NATURELLES		
	628	Divers - Autres services extérieurs		25 000 000
97302		PREVENTION ET TRAITEMENT DES POLLUTIONS		

	611	Prestations de services (délégation mission service public)	56 500 000	
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 000 000	
97303		CONNAISSANCE ET EDUCATION		
	623	Publicité, publications, relations publiques		24 000 000
		TOTAL CHAPITRE 973	58 500 000	49 000 000
97402		PORTS ET AEROPORTS		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures	5 000 000	
	678	Autres charges exceptionnelles	60 000 000	
97404		ENERGIE		
	617	Etudes et recherches	30 000 000	
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	4 084 264	
97406		MEDIAS		
	674342	Agence tahitienne de presse	7 000 000	
	6744	Subventions exceptionnelles aux associations et aux autres organismes de droit privé	442 300 440	
		TOTAL CHAPITRE 974	548 384 704	
97502		TRANSPORTS ET AFFAIRES MARITIMES		
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	5 000 000	
	624	Transports	500 000	
	625	Déplacements et missions	500 000	
	678	Autres charges exceptionnelles	20 500 000	
97503		TRANSPORTS AERIENS ET AVIATION CIVILE		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures	1 500 000	
	615	Entretien et réparations	6 500 000	
	622	Rémunérations d'intermédiaires et honoraires		1 009 029
	624	Transports	2 000 000	
	625	Déplacements et missions	2 500 000	
97504		SECURITE AEROPORTUAIRE (ETAT)		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures	36 188 933	
	615	Entretien et réparations	2 700 000	
	618	Divers services extérieurs	18 498 000	
	624	Transports	14 277 000	
	625	Déplacements et missions	11 675 000	
	628	Divers - Autres services extérieurs	550 000	
		TOTAL CHAPITRE 975	122 888 933	1 009 029
97602		GESTION DU DOMAINE PUBLIC		
	613	Locations	17 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 976	17 000 000	0
99001		FISCALITE INDIRECTE		
	627	Services bancaires et assimilés	120 000	
	673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	10 400 000	
	719	Reversements et restitutions sur impôts indirects (E/O)	2 592 718 448	
99002		FISCALITE DIRECTE		
	606	Achats non stockés de matières et fournitures		441 400
	7392	Crédit d'impôt de défiscalisation locale IS (E/O)	100 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 990	2 703 238 448	441 400
		TOTAL GENERAL	5 820 580 072	846 983 815
		SOLDE	4 973 596 257	

Article 3. - Les recettes extraordinaires du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2011 sont modifiées comme suit :

S-CHAP	ART	LIBELLÉ	EN +	EN -
90104		BATIMENTS DU PAYS		
	13115	Contrat de projets	5 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 901	5 000 000	0
90303		AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET RISQUES NATURELS		
	1317	Fonds européens	5 310 739	
90305		EQUIPEMENTS ET AMENAGEMENTS A VOCATION COLLECTIVE		
	13115	Contrat de projets		46 102 522
		TOTAL CHAPITRE 903	5 310 739	46 102 522
90503		PECHE ET AQUACULTURE		
	13115	Contrat de projets	32 284 510	
		TOTAL CHAPITRE 905	32 284 510	0
91001		OFFRE DE SANTE - MEDECINE CURATIVE		
	13115	Contrat de projets	7 950 000	
91003		VEILLE ET SECURITE SANITAIRES		
	13118	Autres subventions de l'Etat	868 012	
		TOTAL CHAPITRE 910	8 818 012	0
91404		ENERGIE		
	13118	Autres subventions de l'Etat	21 479 706	
		TOTAL CHAPITRE 914	21 479 706	0
91603		AFFAIRES FONCIERES		
	211	Terrains	5 700 000 000	0
		TOTAL CHAPITRE 916	5 700 000 000	0
		TOTAL GENERAL	5 772 892 967	46 102 522
		SOLDE	5 726 790 445	

Article 4. - Sont autorisés les changements de chapitre suivants :

S-CHAP	N° AP	LIBELLÉ	AP	CP
90104	15.2011	Grosses réparations logements pompiers aérodromes 2011	-10 000 000	-10 000 000

90104	16.2011	Reconstruction logement pompier aérodrome Tubuai	-10 000 000	-10 000 000
		TOTAL CHAPITRE 901	-20 000 000	-20 000 000
91402	325.2010	Alimentation eau aérodrome de Nuku Hiva	-29 315 250	-24 315 250
91402	258.2011	Aérodrome Tubuai - Abri bateau SSLIA et slipway	-25 000 000	-15 000 000
91402	259.2011	Aérodrome Tikehau - Abri bateau SSLIA et slipway	-25 000 000	-15 000 000
91402	260.2011	Aérodrome Fakarava - Abri bateau SSLIA et slipway	-25 000 000	-15 000 000
91402	261.2011	Aérodrome Manihi - Abri bateau SSLIA et slipway	-25 000 000	-15 000 000
91402	282.2011	Moyens nautiques SSLIA - 2011	-77 000 000	-77 000 000
91402	283.2011	Remise à niveau du parc véhicules SSLIA - 2011	-20 000 000	-18 500 000
		TOTAL CHAPITRE 914	-226 315 250	-179 815 250
91504	325.2010	Alimentation eau aérodrome de Nuku Hiva	29 315 250	24 315 250
91504	15.2011	Grosses réparations logements pompiers aérodromes 2011	10 000 000	10 000 000
91504	16.2011	Reconstruction logement pompiers aérodrome Tubuai	10 000 000	10 000 000
91504	258.2011	Aérodrome Tubuai - Abri bateau SSLIA et slipway	25 000 000	15 000 000
91504	259.2011	Aérodrome Tikehau - Abri bateau SSLIA et slipway	25 000 000	15 000 000
91504	260.2011	Aérodrome Fakarava - Abri bateau SSLIA et slipway	25 000 000	15 000 000
91504	261.2011	Aérodrome Manihi - Abri bateau SSLIA et slipway	25 000 000	15 000 000
91504	282.2011	Moyens nautiques SSLIA - 2011	77 000 000	77 000 000
91504	283.2011	Remise à niveau du parc véhicules SSLIA - 2011	20 000 000	18 500 000
		TOTAL CHAPITRE 915	246 315 250	199 815 250

Article 5. - Les autorisations de programme votées au budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2011 sont modifiées comme suit :

CHAP	A. P.	LIBELLÉ	EN +	EN -
900		POUVOIRS PUBLICS		
	3.2004	Matériel et mobilier - PR		2 235 545
	1.2010	Matériel et équipement PR - 2010		9 588
	2.2010	Matériel et équipement SMG - 2010		34 000
		TOTAL CHAPITRE 900	0	2 279 133
901		MOYENS INTERNES		
	1.1998	Aménagement des locaux - Immeuble St Germain DPF		1 464 589
	9.1999	Programme d'informatisation - DAF		116 940 663
	100.2000	Réseau santé Polynésie - Projet METUA (2è Cdév)		28 816 029
	5.2004	Travaux et équipements complémentaires - PR et services rattachés		2 558 144
	58.2004	Travaux sur bâtiments du Pays		1 142 673
	8.2008	Matériel, équipement et mobilier DIREN		13 000
	5.2009	Travaux et équipements complémentaires - PR et services rattachés - 2009		25 430 035
	7.2009	Aménagement des locaux - Immeuble St Germain DPF - 2009		10 400 196
	5.2010	Applications informatiques PR - 2010		2 750 168
	10.2010	Travaux et équipements PR - 2010		10 069 728
	13.2010	Matériels informatiques, mobiliers et équipements de bureau sces PR - 2010		5 305 449
	21.2010	Travaux sur bâtiments du Pays - 2010		10 917 853
	336.2010	Aménagement et travaux de rénovation bâtiment 3.3 Vaiami	26 000 000	
	14.2011	Programme d'informatisation - DAF (applicadastre)	20 000 000	
	xxx.2011	Rénovation, aménagement et équipement du bâtiment de l'école normale	38 459 000	
	xxx.2011	Rénovation des logements de fonction Hôpital de Taiohae (CdP)	31 272 340	
	xxx.2011	Construction de logement de fonction au centre médical de Tahaa (CdP)	12 804 000	
	xxx.2011	Construction de modules à usage administratif	50 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 901	178 535 340	215 808 527
903		PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES"		
	57.2003	Subventions aux communes		2 471 442
	101.2004	Participation au contrat de ville		15 562 660
	34.2005	Subvention aux communes		74 213 250
	152.2005	Subventions aux communes		5 999 998
	85.2006	Subvention aux communes pour l'acquisition de moyens de transport		21 014 992
	86.2006	Subvention aux communes pour la réalisation des programmes d'électrification (DGDE)		20 960 077
	89.2006	Subvention aux communes pour la réalisation des programmes d'alimentat° en eau potable & d'assainissement des IDV		29 550 100
	90.2006	Subvention aux communes pour acquisition d'engins et équipements de chantier		12 702 149
	31.2010	Subventions aux communes - Constructions à vocation économique - Programmation 2010		47 427 945
	36.2010	Subventions aux communes - Collecte des déchets - Programmation 2010		24 125 686
	51.2010	Subventions aux communes - Production électrique - Programmation 2010		13 937 815
	54.2010	Subventions aux communes - Travaux de voirie - Programmation 2010		39 946 629
	56.2010	Subventions aux communes - AEP - Programmation 2010		24 090 523
	50.2011	Subvention à la commune de Mahina : AEP travaux de réseaux sur la descente du Tahara'a (CdP)	669 500	
	62.2011	Ancrage écologique dans la RB commune Fakarava	5 000 000	
	xxx.2011	Subvention à la commune de PIRAE - Rénovation des réseaux AEP tranche 1 (CdP)	28 699 000	
	xxx.2011	Subvention à la commune de HITIA'A O TE RA - AEP PUHI (CdP)	65 000 000	
	xxx.2011	Subvention à la commune de HITIA'A O TE RA - AEP ATOHEI (CdP)	95 000 000	
	xxx.2011	Subvention à la commune de Faa'a - école CJA VAIAVA (CdP)	130 000 000	
	xxx.2011	Construction de l'abri de NIAU (CdP)	3 300 000	
	xxx.2011	Réhabilitation et extension de l'abri de FANGATAU (CdP)	4 400 000	
	xxx.2011	Extension de l'abri de HAO (CdP)	4 400 000	
	xxx.2011	Construction de l'abri de HIKUERU (CdP)	4 400 000	
	xxx.2011	Construction de l'abri de RAROLA (CdP)	3 300 000	
	xxx.2011	Construction de l'abri de MANIHI (CdP)	6 600 000	
	xxx.2011	Construction de l'abri de TAKAROA (CdP)	7 700 000	
	xxx.2011	Foncier et études pour la réhabilitation de l'abri de ANAA (CdP)	7 700 000	
	xxx.2011	Foncier et études pour la réhabilitation de l'abri de APATAKI (CdP)	5 500 000	
	xxx.2011	Foncier et études pour la construction de l'abri de AMANU (CdP)	5 500 000	
	xxx.2011	Foncier et études pour la construction de l'abri de TAENGA (CdP)	4 400 000	
	xxx.2011	Foncier et études pour la construction de l'abri de PUKARUA (CdP)	7 700 000	
	xxx.2011	Foncier et études pour la réhabilitation de l'abri de TUREIA (CdP)	4 400 000	
	xxx.2011	Subvention à la commune de Tatakoto - Construction CET - Phase 1 (CdP)	9 856 431	
	xxx.2011	Subvention à la commune de Tatakoto - Construction CET - Phase 2 (CdP)	12 790 206	

	xxx.2011	Subvention à la commune de Hiva Oa - Mise en œuvre de la gestion des déchets ménagers - Phase 1 (CdP)	35 469 356	
	xxx.2011	Subvention à la commune de Hiva Oa - Mise en œuvre de la gestion des déchets ménagers - Phase 2 (CdP)	100 729 280	
	xxx.2011	Schéma d'aménagement et de développement durable	100 000 000	
	xxx.2011	Réparation du matériel de spectacle SCP	20 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 903	672 513 773	332 003 266
904		TOURISME		
	187.1994	Aménagement de quais touristiques (CD.03.08)		52 394 495
	63.2009	Travaux et équipements de remise à niveau des sites touristiques - 2009		679 250
	80.2010	Signalétique des sites touristiques - 2010		4 426 218
	83.2010	Aide à la petite hôtellerie - programme 2010		33 790 000
	84.2010	Aide aux prestataires d'activité - 2010		10 000 000
	85.2010	Subventions aux associations à vocation touristique - 2010		5 000 000
		TOTAL CHAPITRE 904	0	106 289 963
905		DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES		
	56.2006	Aménagement d'un centre aquacole (F.E.1)	45 000 000	
	86.2010	Institut de la Mer		1 870 000 000
	25.2007	Machines à Rayon X		80 206 387
	323.2009	Construction centre de recherche agronomique	20 000 000	
	88.2010	Aides aux professionnels du secteur aquacole - 2010		40 000 000
	91.2010	Eco-musée biodiversité marine d'Opuno	120 000 000	
	307.2010	Fare artisanal Taipivai - Nuku Hiva	2 000 000	
	102.2011	Développement de la cocoteraie - 2011	100 000 000	
	xxx.2011	Domaine agricole Afaahiti - acquisition foncières et études d'aménagement	420 000 000	
	xxx.2011	Achat d'animaux reproducteurs et de semences - 2011	4 500 000	
	xxx.2011	Réalisation du bâtiment biosécurité - Etudes	10 000 000	
	xxx.2011	Opération expérimentale de relance et de collectage de nacres de l'atoll de Mopelia	10 000 000	
	xxx.2011	Réalisation zone de stockage et de conservation tampon aux ISLV - Etudes	10 000 000	
	xxx.2011	Réalisation zone de stockage et de conservation tampon aux Marquises - Etudes	10 000 000	
	xxx.2011	Réalisation zone de stockage et de conservation tampon aux TG - Etudes	10 000 000	
	xxx.2011	Réalisation zone de stockage et de conservation tampon aux IDV - Etudes	20 000 000	
	xxx.2011	Réalisation zone de stockage et de conservation tampon aux Australes - Etudes	20 000 000	
	xxx.2011	Acquisition de matériel et équipements SDR - 2011	15 000 000	
	xxx.2011	Grosses réparations matériels lourds SDR - 2011	10 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 905	826 500 000	1 990 206 387
907		TRAVAIL ET EMPLOI		
	131.2010	Subvention ENMPF - Travaux, aménagement et équipement - 2011		40 000 000
		TOTAL CHAPITRE 907	0	40 000 000
908		CULTURE ET PATRIMOINE		
	123.2010	Acquisition d'objets d'art océanien - 2010		24 165 000
	309.2010	Subvention d'investissement aux établissements publics à vocation culturelle - 2010		30 000 000
	xxx.2011	Subvention à TFTN - Rénovation de la bibliothèque enfants	50 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 908	50 000 000	54 165 000
909		ENSEIGNEMENT		
	100.2009	Construction d'un bâtiment R+3 , Collège du Taaone - Etudes	138 983 500	
	103.2009	Construction du CETAD et de l'internat Garçons, Collège de Rangiroa (Etat-Educ 2008)	19 100 000	
	108.2009	Fourniture, installation et mise en service de systèmes de production d'énergie photovoltaïque		128 922
	111.2009	Construction du lycée de Moorea - acquisition du terrain et études		70 000 000
	119.2009	Construction d'un internat au LP de Faaa (Etat-Educ 2009)	114 289 490	
	123.2009	Acquisition foncière Collège de Bora Bora		381 141 327
	327.2009	Lycée Paul Gauguin-Construction de bâtiments (Etat-Educ 2010)	19 849 985	
	332.2009	Collège de Mahina : Plateau sportif et réhabilitation de bâtiments (Etat-Educ 2009)	11 075 000	
	337.2009	Lycée professionnel de Mahina : Extension de l'internat (complément) (Etat-Educ 2011)	43 175 000	
	127.2010	Equipements des CJA - 2010		20 063 577
	134.2010	Subvention au CPMFR - 2010	40 000 000	
	114.2011	Aménagement et travaux divers - collèges lycées - 2011	20 000 000	
	115.2011	Travaux de sécurité sanitaire et incendie - 2011	30 000 000	
	118.2011	Equipements des établissements scolaires 2011	11 329 271	
	xxx.2011	Collège de Mataura - Restructuration de l'établissement - Phase2 - Etudes	30 000 000	
	xxx.2011	Subvention Ens. Protestant - Construction, réhabilitation, rénovation et aménagement des structures scolaires	398 900 000	
	xxx.2011	Subvention Ens. Protestant - Internat de Taravao - Etudes	30 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 909	906 702 246	471 333 826
910		SANTE		
	77.1998	Hôpital de Taiohae (DGDE)		5 132 603
	182.1998	Reconst centre médical de Bora Bora (FREPF-DGDE)		33 124
	46.2001	Bâtiments du service Santé		1 462 463
	50.2001	Matériels techniques - formations sanitaires		2 777 219
	7.2005	Travaux de restructuration bâtiments Santé		458 310
	136.2010	Travaux de rénovation des services hospitaliers de l'Hôpital de UTUROA	13 000 000	
	137.2010	Travaux et équipements Hôpital de UTUROA - 2010		189 570
	138.2010	Travaux et équipements Hôpital de TAIIOHAE - 2010		11 745 105
	144.2010	Acquisitions de véhicules destinés aux hôpitaux, infirmeries, centre médicaux et hygiène dentaire		2 655 000
	145.2010	Matériel médical - 2010		50 332 871
	146.2010	Travaux et équipements Hôpital de TARAVAO 2010		9 480
	147.2010	Travaux et équipements divers structures hospitalières 2010		12 383 526
	315.2010	Aménagement et équipement de l'infirmerie d'APATAKI (CdP)	8 859 483	
	344.2010	Viabilisation et aménagement du site "santé mentale" (CdP)	212 800 000	
	121.2011	Acquisition de la parcelle cadastrée AO n°78 et AO n°79 - Bora Bora		42 868 600
	123.2011	Subvention CHPF - chapelle Hôpital du Taaone - études (CdP)		2 200 000
	xxx.2011	Etudes de rénovation du dispensaire des Tuamotu-Gambiers (CdP)	3 300 000	
	xxx.2011	Etude de mise aux normes de l'hôpital de Taiohae (CdP)	22 000 000	
	xxx.2011	Etudes de restructuration de l'hôpital de Taravao (CdP)	33 000 000	
	xxx.2011	Etudes de réhabilitation du Centre Médico-Dentaire de HUAHINE (CdP)	6 600 000	
	xxx.2011	Rénovation de la toiture du Centre de la Mère et de l'Enfant (CdP)	124 836 899	
	xxx.2011	Reconstruction du Centre Médicale de Maupiti (CdP)	125 048 000	
	xxx.2011	Réhabilitation du dispensaire de Papara (CdP)	26 709 418	
	xxx.2011	Etudes et construction d'un centre de dialyse Uturoa (CdP)	200 000 000	

911		TOTAL CHAPITRE 910	776 153 800	132 247 871
		VIE SOCIALE		
	37.2008	Réhabilitation et rénovation du Fare Matahiapo	2 847 505	
	153.2009	Subvention IJSPF - Construction et rénovation du bâtiment de la FOJEP - Vairao		8 459
	159.2009	Subvention IJSPF - Achat de matériels et de véhicules		8 655 431
	342.2009	Subventions aux associations de jeunesse 2009		10 000 000
	343.2009	Subventions aux clubs sportifs 2009		34 378
	148.2010	Subventions diverses - 2010		20 000 000
	157.2010	Subvention IJSPF - Travaux au complexe sportif de Hiti'a		20 000 000
	160.2010	Subvention IJSPF - Aménagement d'un plateau sportif à Rimatara		20 000 000
	164.2010	Subvention IJSPF - Réaménagement du terrain de football de Tumaraa		80 000 000
	166.2010	Subvention IJSPF - Pose d'un ascenseur à l'ITJB		20 000 000
	167.2010	Subvention IJSPF - Achat de matériel et de véhicules - 2010		15 000 000
	318.2010	Subventions aux communautés culturelles - 2010		50 000 000
	137.2011	Jeux interîles des Tuamotu, Australes et Iles sous-le-vent		300 000 000
	143.2011	Subvention IJSPF - Palais des sports et des fêtes - Etudes		80 000 000
		TOTAL CHAPITRE 911	2 847 505	623 698 268
913		ENVIRONNEMENT		
	34.1999	Assainissement des eaux usées Moorea	64 000 000	
	72.2000	Programme assainissement Nord Bora Bora		22 376 902
	150.2005	Assainissement des eaux usées - raccordement de Puurai (FAA'A)		2 314 846
	xxx.2011	Avance en compte courant - SEM Vaitama	200 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 913	264 000 000	24 691 748
914		RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS		
	30.2006	Mise en sécurité des talus	14 000 000	
	196.2006	Débarcadère à Puka Puka	50 000 000	
	265.2010	Panneau solaire connecté réseau administration		310 000 000
	195.2011	Aménagements et travaux divers - réseau routier Tahiti - 2011	90 000 000	
	xxx.2011	Coffre d'amarrage Rimatara	15 000 000	
	xxx.2011	Aménagement port de Moeraï	270 000 000	
	xxx.2011	Déroctage du chenal d'accès au port de Raivavae	40 000 000	
	xxx.2011	Déroctage du chenal d'accès au port de Mataura	200 000 000	
	xxx.2011	Etudes SWAC du TAAONE	46 000 000	
	xxx.2011	Constructions et extensions de centrales électriques hybrides - Archipels et îles éloignées - 2011	300 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 914	1 025 000 000	310 000 000
915		TRANSPORTS		
	325.2010	Alimentation eau aérodrome de Nuku Hiva	40 000 000	
	xxx.2011	Acquisition de véhicules SSLIA	670 000 000	
	xxx.2011	Aérodrome de Nuku Hiva - Prévention du risque animalier	10 000 000	
	xxx.2011	Aérodrome de Hiva Oa - Prévention du risque animalier	40 000 000	
	xxx.2011	Aérodrome de Fakarava - Prévention du risque animalier	40 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 915	800 000 000	0
916		URBANISME, HABITAT ET FONCIER		
	224.2006	Subv. OPH - Const. Logts sociaux - habitat groupé (DGDE)		509 565 000
	218.2007	Acquisitions foncières pour logements sociaux		650 000 000
	158.2008	Subvention OPH - Réhabilitation HAMUTA VAL (CdP)	18 183 884	
	161.2008	Subvention OPH - Réhabilitation TIPAERUI VAL (CdP)		1 949 184
	169.2008	Subvention OPH - Programme AMOE 1 (CdP)		175 660 000
	261.2009	Subvention OPH - Lotissement TEAHATEA (CdP)		830 077
	268.2009	Subvention OPH - Lotissement OUTUMAORO (CdP)	23 120 094	
	282.2010	Subvention OPH - Extension lotissement VAITEMANU (CdP)	75 000 000	
	284.2010	Subvention OPH - Aménagement et acquisition de logements de transit		115 000 000
	333.2010	Subvention OPH - Programme TEMAE0 - Etudes (CdP)		13 000 000
	334.2010	Subvention OPH - Programme BOUGAINVILLE - Etudes (CdP)		10 440 800
	290.2011	Travaux divers sur biens du domaine privé du pays - 2011	31 000 000	
	298.2011	Subvention OPH - VAITUPA 2 (CdP)		88 080
	301.2011	Subvention OPH - MAHINATEA (CdP)		91 343 743
	xxx.2011	Crédits vendeurs sur les ventes de biens du pays (E/O)	5 000 000 000	
	xxx.2011	Echange sans soulte PF et WANE (E/O)	700 000 000	
	xxx.2011	Subvention OPH - Les hauts de Teroma (CdP)	592 210 344	
	xxx.2011	Subvention OPH - Aire de jeu PUNA NUI	65 000 000	
	xxx.2011	Subvention OPH - TEROMA Extension (CdP)	9 870 214	
	xxx.2011	Subvention OPH - Motio (CdP)	848 518 168	
	xxx.2011	Subvention OPH - Aire de Jeu VAIMARUIA	30 000 000	
	xxx.2011	Subvention OPH - TOAHOTU (CdP)	12 095 109	
	xxx.2011	Etudes et Aménagement pointe Hotuarea - Faa'a	20 000 000	
	xxx.2011	Subvention OPH - Sécurisation des logements sociaux - 2011	100 000 000	
		TOTAL CHAPITRE 916	7 524 997 813	1 567 876 884
		TOTAL GENERAL	13 027 250 477	5 870 600 873
		SOLDE	7 156 649 604	

Article 6. - Les crédits de paiement votés au titre des dépenses en capital du budget général de la Polynésie française pour l'exercice 2011 sont modifiés comme suit :

CHAP	LIBELLÉ	EN +	EN -
901	MOYENS INTERNES	10 535 470	
903	PARTENARIAT AVEC LES "COLLECTIVITES"	5 310 739	46 102 522
905	DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES PROPRES	32 284 510	
910	SANTE	8 818 012	
914	RESEAUX ET EQUIPEMENTS STRUCTURANTS		14 055 764
915	TRANSPORTS	30 000 000	
916	URBANISME, HABITAT ET FONCIER	5 700 000 000	

TOTAL GENERAL.....	5 786 948 731	60 158 286
SOLDE.....	5 726 790 445	

Article 7. - Sont autorisées les modifications de libellés suivantes :

Au lieu de :

172.2008 Subvention OPH - Cité de transit (C.d.P.)
100.2009 Construction d'un bâtiment R+3 , Collège du Taaone - Etudes
103.2009 Construction du CETAD et de l'internat Garçons, Collège de Rangiroa (Etat-Educ 2008)
111.2009 Construction du lycée de Moorea - acquisition du terrain et études
112.2009 Extension de l'internat du Lycée d'Uturoa
268.2009 Subvention OPH - Lotissement OUTUMAORO (C.d.P.)
303.2009 Subvention OPH-Logement de transit (C.d.P.)
337.2009 Lycée professionnel de Mahina : Extension de l'internat (complément) (Etat-Educ 2011)
91.2010 Eco-musée biodiversité marine d'Opunohu
96.2010 Machines à glace (2010-2011)
134.2010 Subvention au CPMFR - 2010
287.2010 Subvention OPH - Réhabilitation quartier insalubre de TIMIONA 2.2 (C.d.P.)
301.2010 Réalisation d'un centre de conditionnement et de recyclage sur l'atoll de Tikchou (C.d.P.)
305.2010 Fare artisanal Papetoai - Moorea
112.2011 Acquisition terrain Wilder
132.2011 Subvention IIME - Travaux de rénovation bâtiment IIME Taravao
142.2011 Subvention IJSPF - Construction d'une salle d'arts martiaux
208.2011 Rénovation RC et bande cyclable PK 5 à 7 - Maharepa - Moorea

Lire :

172.2008 Subvention OPH - Transit VAITEA (CdP)
100.2009 Construction d'un bâtiment R+2 , Collège du Taaone - (Etat-Educ 2011)
103.2009 Construction de l'internat garçons du CETAD, Collège de Rangiroa (Etat-Educ 2008)
111.2009 Construction du lycée de Moorea - études
112.2009 Extension de l'internat du Lycée Professionnel d'Uturoa
268.2009 Subvention OPH - Lotissement OUTUMAORO Nina Peata (CdP)
303.2009 Subvention OPH - Transit VAITUPA (CdP)
337.2009 Lycée professionnel de Mahina : Extension de l'internat (Etat-Educ 2011)
91.2010 Eco musée - Fare Natura - Moorea (CdP)
96.2010 Equipements frigorifiques 2010-2011
134.2010 Subvention au CPMFR - Etablissements de Papara et Huahine
287.2010 Subvention OPH - RHI TIMIONA 2.2 (CdP)
301.2010 Subv° à la commune de RANGIROA - réalisation d'un centre de conditionnement et de recyclage sur l'atoll de TIKEHAU (CdP)
305.2010 Fare artisanal - Moorea
112.2011 Acquisition d'un terrain pour construction scolaire Moorea
132.2011 Subvention IIME - Travaux de rénovation bâtiment IIME et équipement
142.2011 Subvention IJSPF - Construction d'une salle de combats
208.2011 Rénovation RC et bande cyclable PK 6 à 8 - Maharepa - Moorea

Article 8. - Les autorisations de programme suivantes sont à retirer de la liste des AP à clôturer figurant dans l'annexe IV du budget primitif 2011 :

S-CHAP	N° AP	LIBELLÉ
901	31.2003	Banque de données numérisées
914	28.1998	Réseau routier IDV (DGDE)
914	83.2004	PAPB-Tuamotu Gambiers (DGDE)
914	58.2005	Bétonnage routes sur 1,5 km à Tapeata
914	53.2006	Débarcadère protégé de la baie de Motopu Tahuata
914	134.2006	RT 421 à Nuku Hiva
914	136.2007	PAPB - ATUONA
914	147.2007	Réseau routier Hiva oa
914	190.2007	Construction de dalots à Raiatea

Article 9. - Sont autorisées les créations, les transformation et les suppression de postes recensées à l'annexe I de la présente délibération.

Article 10. - Le Président de la Polynésie française est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera publiée au Journal Officiel de la Polynésie française.

Le Secrétaire


Juliana MATI

Le Président


Jacqui DROLLET

96501 - AGRICULTURE ET ELEVAGE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
325	SDR	2	TT	A	TE	INGÉNIEUR TECHNICIEN
		1	TT	B	TE	
Total		3				
Total 96501 - AGRICULTURE ET ELEVAGE		3				

96505 - ARTISANAT

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
358	ARTISANAT	1	TT	B	AF	RÉDACTEUR
Total		1				
Total 96505 - ARTISANAT		1				

96601 - REGULATION

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
337	AFFAIRES ECONOMIQUES	1	TT	C	AF	ADJOINT ADMINISTRATIF
		1	TT	D	AF	AGENT DE BUREAU
		1	TT	D	TE	AIDE TECHNIQUE
		2	TT	A	AF	ATTACHÉ D'ADMINISTRATION
		3	TT	B	AF	RÉDACTEUR
Total		8				
Total 96601 - REGULATION		8				

96602 - COMMERCE EXTERIEUR ET PROMOTION

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
351	PERLIGULTURE	3	TT	C	TE	AGENT TECHNIQUE
Total		3				
Total 96602 - COMMERCE EXTERIEUR ET PROMOTION		3				

96702 - EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
342	EMPLOI FORMATION INSERTION PROFESSIONNELLE	1	TT	A	AF	ATTACHÉ D'ADMINISTRATION
Total		1				
Total 96702 - EMPLOI ET INSERTION PROFESSIONNELLE		1				

96802 - PATRIMOINE ET TRANSMISSION DES SAVOIRS TRADITIONNELS

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
357	CULTURE PATRIMOINE	1	TT	B	TE	TECHNICIEN
Total		1				
Total 96802 - PATRIMOINE ET TRANSMISSION DES SAVOIRS TRADITIONNELS		1				

96901 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
318	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	1	TT	C	AF	ADJOINT ADMINISTRATIF
		2	TT	B	EO	ADJOINT D'ÉDUCATION
		3	TT	C	ED	AGENT D'ÉDUCATION
		2	TT	D	TE	AIDE TECHNIQUE
Total		8				
Total 96901 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE		8				

96902 - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
319	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	2	TT	B	ED	ADJOINT D'ÉDUCATION
Total		2				
Total 96902 - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE		2				

96903 - ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
319	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1	TT	B	ED	ADJOINT D'ÉDUCATION
		Total		1		
322	SANTÉ	1	TT	B	SA	INFIRMIER
		Total		1		
Total 96903 - ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL		2				

97001 - OFFRE DE SANTE - MEDECINE CURATIVE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
322	SANTÉ	2	TT	C	AF	ADJOINT ADMINISTRATIF
		2	TT	D	AF	AGENT DE BUREAU
		1	TT	C	SA	AGENT MÉDICO TECHNIQUE
		1	TT	D	SA	AIDE MÉDICO TECHNIQUE
		2	TT	D	TE	AIDE TECHNIQUE
		2	TT	A	AF	ATTACHÉ D'ADMINISTRATION
		1	TT	C	SA	AUXILIAIRE DE SOINS
		2	TT	A	SA	BIOLOGISTE, VÉTÉRINAIRE, PHARMACIEN ET CHIRURGIEN DENTISTE
		2	TT	B	SA	INFIRMIER
		1	TT	B	SA	KINÉSITHÉRAPEUTE
		1	TT	B	SA	MANIPULATEUR D'ÉLECTRORADIOLOGIE MÉDICALE
		12	TT	A	SA	MÉDECIN
		5	TT	A	SA	PRATICIEN HOSPITALIER
		1	TT	B	SA	PRÉPARATEUR EN PHARMACIE
		2	TT	B	AF	RÉDACTEUR
3	TT	A	SA	SAGE FEMME		
1	TT	B	TE	TECHNICIEN		
Total		41				
Total 97001 - OFFRE DE SANTE - MEDECINE CURATIVE		41				

97002 - SANTE PUBLIQUE - PREVENTION

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
322	SANTE	1	TT	C	AF	ADJOINT ADMINISTRATIF
		1	TT	C	SA	AUXILIAIRE DE SOINS
		2	TT	A	SA	BIOLOGISTE, VÉTÉRINAIRE, PHARMACIEN ET CHIRURGIEN DENTISTE
		1	TT	B	SA	INFIRMIER
		1	TT	A	TE	INGÉNIEUR
		1	TT	A	SA	MÉDECIN
		1	TT	A	SE	PSYCHOLOGUE
		1	TT	B	AF	RÉDACTEUR
	Total	9				
Total 97002 - SANTE PUBLIQUE - PREVENTION		9				

97003 - VEILLE ET SECURITE SANITAIRES

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
322	SANTE	1	TT	A	AF	ATTACHÉ D'ADMINISTRATIDN
		1	TT	B	SA	DIÉTÉTICIEN
		3	TT	B	TE	TECHNICIEN
			Total	5		
Total 97003 - VEILLE ET SECURITE SANITAIRES		5				

97101 - PROTECTION DE L'ENFANCE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
332	AFFAIRES SOCIALES	1	TT	B	SE	ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF
		1	TT	B	AF	RÉDACTEUR
	Total	2				
Total 97101 - PROTECTIDN DE L'ENFANCE		2				

97102 - SOLIDARITE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
332	AFFAIRES SOCIALES	1	TT	A	SE	CONSEILLER SOCIO ÉDUCATIF
	Total	1				
Total 97102 - SOLIDARITE		1				

97103 - COHESION SOCIALE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
332	AFFAIRES SOCIALES	2	TT	B	SE	ASSISTANT SOCIO-ÉDUCATIF
		1	TT	B	AF	RÉDACTEUR
	Total	3				
Total 97103 - COHESION SOCIALE		3				

97302 - PREVENTION ET TRAITEMENT DES POLLUTIONS

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
353	ENVIRONNEMENT	2	TT	A	TE	INGÉNIEUR
			Total	2		
Total 97302 - PREVENTION ET TRAITEMENT DES POLLUTIONS		2				

97401 - RESEAU ROUTIER

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
327	EQUIPEMENT	1	TT	C	TE	AGENT TECHNIQUE
		1	TT	A	TE	INGÉNIEUR
	Total	2				
Total 97401 - RESEAU ROUTIER		2				

97502 - TRANSPORTS ET AFFAIRES MARITIMES

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
3461	DIRECTION POLYNESIENNE DES AFFAIRES MARITIMES RAF	1	TT	A	TE	INGÉNIEUR
		3	TT	B	AF	RÉDACTEUR
			Total	4		
Total 97502 - TRANSPORTS ET AFFAIRES MARITIMES		4				

97503 - TRANSPORTS AERIENS ET AVIATION CIVILE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
347	AVIATION CIVILE	2	TT	D	TE	AIDE TECHNIQUE
			Total	2		
Total 97503 - TRANSPORTS AERIENS ET AVIATION CIVILE		2				

97504 - SECURITE AEROPORTUAIRE (ETAT)

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	Intitulé du poste
3471	AVIATION CIVILE (SECURITE AEROPORTUAIRE)	1	TT	C	TE	AGENT TECHNIQUE
		3	TT	D	TE	AIDE TECHNIQUE
		1	TT	B	TE	TECHNICIEN
	Total	5				
Total 97504 - SECURITE AEROPORTUAIRE (ETAT)		5				

TOTAL GENERAL	317
---------------	-----

B - LISTE DES TRANSFORMATIONS DE POSTES**96901 - ENSEIGNEMENT PRIMAIRE**

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N°poste	Intitulé d u poste
318	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	-1 1	SR TT	0 C	SF ED	5260 5260	INSTITUTEUR MONITEUR D'ENSEIGNEMENT PRATIQUE

97401 - RESEAU ROUTIER

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N°poste	Intitulé d u poste
327	EQUIPEMENT	-1 1	TT TT	A A	AF TE	8274 8274	ATTACHE D'ADMINISTRATION INGÉNIEUR

C - LISTE DES POSTES A SUPPRIMER**96104 - BATIMENTS DU PAYS**

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N°Poste	Intitulé d u poste
327	EQUIPEMENT	1	AN	5	SF	1498	OUVRIER
	Total	1					

Total 96104 - BATIMENTS DU PAYS

1

96501 - AGRICULTURE ET ELEVAJE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N°Poste	Intitulé d u poste
325	SDR	1	AN	5	SF	6393	OUVRIER
	Total	1					

Total 96501 - AGRICULTURE ET ELEVAJE

1

96902 - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N°Poste	Intitulé d u poste
319	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	1	AN	5	SF	3441	SURVEILLANT D'EXTERNAT
	Total	1					

Total 96902 - ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

1

97001 - OFFRE DE SANTE - MEDECINE CURATIVE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N°Poste	Intitulé d u poste
322	SANTE	1	AN	5	SF	2359	AGENT DE SERVICE
	Total	1					

Total 97001 - OFFRE DE SANTE - MEDECINE CURATIVE

1

97002 - SANTE PUBLIQUE - PREVENTION

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N°Poste	Intitulé d u poste
322	SANTE	1	AN	5	SF	2603	AGENT DE SERVICE
	Total	1					

Total 97002 - SANTE PUBLIQUE - PREVENTION

1

97501 - TRANSPORTS TERRESTRES ET SECURITE ROUTIERE

CT GRH	Service	Nbre	Statut	Cat	Filière	N°Poste	Intitulé d u poste
348	TRANSPORTS TERRESTRES	1	AN	5	SF	58	CHEF DE BRIGADE
	Total	1					

Total 97501 - TRANSPORTS TERRESTRES ET SECURITE ROUTIERE

1

TOTAL GENERAL

6